

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RETOURNAC
DCM 2023-04-040**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 27 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT

Absents excusés représentés : Raoul GANIVET a donné procuration à Madame Carole GIGANT, Patrice WAUTHIER a donné procuration à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR

Absents excusés non représentés : Daniel DILITTA

Nombre de
conseillers
En exercice : 23
Présents : 19
Excusés
représentés : 3
Votants : 22

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Objet : Musée des Manufactures de Dentelles : Tarification de nouvelles prestations

Mme Patricia GOUDARD propose au conseil municipal la création de tarifs pour de nouvelles activités proposées par le Musée des Manufactures de Dentelles :

ACTIVITES	TARIF
Atelier	8,5 € / atelier
Initiation à la dentelle	5€ / initiation
Couvige en herbe (tous les mercredis de 14H à 16H, hors vacances scolaires)	30 € / trimestre
Cours de dentelle pour adultes (tous les lundis de 18h30 à 20h30, hors vacances scolaires)	90 € / trimestre
Cours de dentelle pour adultes – Tarif Adhérent « Amis du Musée » (tous les lundis de 18h30 à 20h30, hors vacances scolaires)	80 € / trimestre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Fixe** les tarifs des activités du Musée des Manufactures de Dentelles tels que listés ci-dessus
- **Charge** le régisseur de l'application de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

